

## NOS PRESTATIONS :



- une **écoute attentive** pour que les personnes puissent se confier sur les événements subis;
- un **examen physique** pour établir une **documentation** des blessures au standard médico-légal (**constat médical**);
- une **orientation** pour obtenir de l'aide des différentes associations et institutions partenaires en Valais.

La consultation est assurée par des infirmières spécialisées parlant français ou allemand (avec interprète si besoin pour une autre langue) et des médecins légistes.

## INFORMATIONS PRATIQUES

La consultation est confidentielle et gratuite, **sur rendez-vous** uniquement.

En cas de blessures visibles, elle doit idéalement avoir lieu dans les **72 heures après les faits** afin de les documenter.

Informations supplémentaires et contacts utiles sur [www.hopitalvs.ch/violences](http://www.hopitalvs.ch/violences) ou en scannant le QR-Code



L'Unité est soutenue et financée par le Service de l'action sociale du Canton du Valais.



Nous proposons  
une consultation spécialisée  
confidentielle et gratuite  
aux personnes exposées  
à la violence.

### Unité de médecine des violences

Institut Central des Hôpitaux



### POUR QUI?

Les adultes et jeunes dès 16 ans qui subissent de la violence domestique (conjugale, familiale) ou tout autre type de violence (sur la voie publique, institutionnelle, etc.).

Des personnes avec ou sans blessures visibles qui demandent une documentation médico-légale (constat médical) pour faire valoir leurs droits, avec ou sans projet de déposer plainte.

### OÙ NOUS TROUVER?

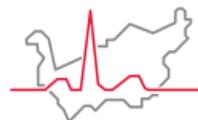
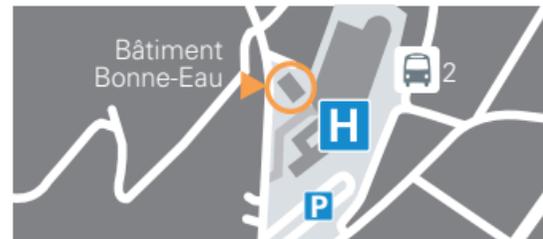
#### Unité de médecine des violences

Site hospitalier de Sierre  
Bâtiment Bonne-Eau – 3<sup>e</sup> étage  
Rue Saint-Charles 14  
3960 Sierre

#### Contact :

**sur rendez-vous** uniquement  
**027 603 63 70**

[ich.violences@hopitalvs.ch](mailto:ich.violences@hopitalvs.ch)



Hôpital du Valais  
Spital Wallis



Institut Central des Hôpitaux  
Zentralinstitut der Spitäler